



FICHE D'INSCRIPTION ENFANT

Accueils de loisirs de la Ville de Soissons

Vacances d'Hiver 2024

PARENT 1 : NOM et Prénom :

ENFANT : NOM et Prénom :

Date de Naissance de l'enfant :

Structure choisie :

- Accueil de loisirs de Michelet : 2 rue Edmond Michelet, 02200 Soissons
- Accueil de loisirs de Galilée : rue Louis le Débonnaire, 02200 Soissons
- Accueil de loisirs de Ramon : 12 rue Jean Macé, 02200 Soissons
- Accueil de loisirs du Centre : 1 rue du Vieux Rempart 02200 Soissons

Fonctionnement sur l'ensemble des sites : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Restauration sur inscription.

Accueils supplémentaires de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30.

En cas de sortie à la journée, une journée d'accueil de loisirs avec repas vous sera facturée.

Votre réservation sera confirmée par mail après traitement de votre dossier sous réserve de la remise des pièces nécessaires.

RAPPEL : Si la situation sanitaire le nécessite (cas positif au virus Covid-19 dans le groupe d'enfants), la Ville de Soissons pourrait être amenée à fermer un groupe des accueils de loisirs. Les parents en seraient immédiatement informés.

Partie réservée aux gestionnaires :

Dossier reçu le/...../.....par.....

Saisi le/...../.....par.....



VACANCES 2024 - Inscription aux Accueils de Loisirs

Les familles doivent réserver les jours auxquels les enfants seront inscrits.

Les demandes de réservations devront être formalisées une semaine au moins avant les dates sollicitées, par e-mail à l'adresse : espacefamilles@ville-soissons.fr

semaines	Inscription souhaitée (Cochez les jours)	Restauration souhaitée (Cochez les jours)
Lundi 26 Février 2024		
Mardi 27 Février 2024		
Mercredi 28 Février 2024		
Jeudi 29 Février 2024		
Vendredi 01 Mars 2024		
Lundi 04 Mars 2024		
Mardi 05 Mars 2024		
Mercredi 06 Mars 2024		
Jeudi 07 Mars 2024		
Vendredi 08 Mars 2024		

Mon enfant est autorisé à :

- Participer aux activités en dehors de la structure.
- Être transporté dans les véhicules de la collectivité ou au sein des transports qu'elle mettra en place, dans le cadre de l'Accueil de Loisirs.
- Repartir seul (plus de six ans seulement) après l'Accueil de Loisirs : NON OUI
- Être maquillé : NON OUI

AUTORISATIONS DE PUBLICATION (DROIT À L'IMAGE)

Des photographies, films, enregistrements ainsi que des productions et œuvres originales seront réalisées durant les activités. Votre enfant peut figurer sur ces différents supports lors de sa présence en Accueil de Loisirs et restauration.

J'autorise / Nous autorisons la Ville de Soissons et les équipes d'encadrement d'Accueils de Loisirs ci-dessus, à utiliser et à publier les photographies, films, enregistrements sur lesquels mon enfant peut figurer, ainsi que les productions et œuvres originales réalisées.

- utilisation dans le cadre direct des activités ou de l'environnement de l'Accueil de Loisirs : NON OUI
- utilisation extérieure à l'Accueil de Loisirs : NON OUI
 - Site Internet et la page Facebook de la Ville de Soissons
 - Tout autre support informatique tels que CDRom – DVD
 - Diaporama
 - D'éventuels reportages journalistiques par presse écrite, Internet ou audiovisuelle
 - Des réalisations audiovisuelles
 - Des expositions thématiques.
 - Application Padlet (mur collaboratif) dont le QR code vous sera remis au début de l'accueil de loisirs.

Fait à, le

Signature du (des) responsable(s) légal (légaux)